



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°31 - 2020

L'an deux mil VINGT, le DIX du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Victor la Rivière sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mme TARTIERE Catherine, Mrs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Mr CARDENOUX Didier
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mmes EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mrs DUBOURG Sébastien, DECARRE Patrice
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	Mr MAGE Jean
Murat le Quaire	Mr CASSIER Jean-François
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Mme LANCELLE Elsa

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 34 - Votants : 35 - pouvoirs : 1

POUVOIRS : Mme DECHAMBRE Brigitte à Mr PERRON Jacques

Absents/Excusés : /

Délégués suppléants assistant au conseil : Mmes PANCRACIO Amélie, LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, VERDIER Marcel, BOUYON Bernard, POUGHON Michel, CHAUVET Alain

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-5 ;

Vu l'ordonnance du 23 Juillet 2015 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Elle se compose, lorsqu'il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale, du Président de cet établissement ou son représentant, et de 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants.

Monsieur le Président précise que l'élection se fait par élection de liste à la proportionnelle.
Monsieur le Président fait appel à candidature.

Il propose une liste de 5 titulaires et 5 suppléants :

Titulaires	Suppléants
Sébastien DUBOURG	François GORY
Sébastien GOUTTEBEL	Michel BABUT
Alphonse BELLONTE	Michel CLECH
François CONSTANTIN	Romain BATTUT
Jean François CASSIER	Emmanuel LABASSE

Nombre de votants : 35
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

- ❖ Messieurs **Sébastien DUBOURG, Sébastien GOUTTEBEL, Alphonse BELLONTE, François CONSTANTIN et Jean François CASSIER** ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués titulaires à la Commission d'Appel d'Offres et immédiatement installés dans leurs fonctions.
- ❖ Messieurs **François GORY, Michel BABUT, Michel CLECH, Romain BATTUT et Emmanuel LABASSE** ayant obtenu la majorité absolue sont élus délégués suppléants à la Commission d'Appel d'Offres et immédiatement installés dans leurs fonctions

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

